

## Trélazé

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Il y a des aménagements intéressants mais qui ne couvrent pas l'étendue de la commune, et pas toujours séparés des voies de circulation ce qui ne met pas l'usager en situation de circuler sereinement sur l'ensemble d'une traversée de la ville.
-  les voies vertes sont peu empruntées il manque des céder le passage .
-  Pistes cyclables coupées par les routes aux carrefours. Sens uniques voitures ET vélos. Interruption de pistes. Incohérences sur le réseau (2 pistes de sens opposés qui se rencontre !...).
-  Je ne fais que passer à Trélazé, obligé plusieurs fois de répondre \*par défaut\* à certaines questions...
-  je roule peu à vélo car c' est peu sécurisant en ville
-  Aménagements vélo non entretenus (trous, racines, feuilles à l'automne, ...) et non éclairés la nuit. Les pistes cyclables sont discontinues, notamment sur les grands axes. Réseaux aménagés dans les ardoisières pour du vélo "loisirs", mais peu de prise en compte pour des aménagements permettant de faire du vélo au quotidien.
-  ras
-  Il existe des pistes cyclables, mais elles ne sont pas entretenues et les croisements de rues sont dangereux
-  Il manque de pistes cyclables sécurisées (voie séparée des autres véhicules) aux abords de la gare et des écoles...
-  rond point des Perreyeux très dangereux à vélo: les voitures arrivent très vite, il faudrait créer une bande cyclable séparé de la route ! rue Albert Camus, la piste cyclable se transforme en parking puis redeviens une piste cyclable sur les 2 derniers mètres: signalisation à revoir.
-  faire plus de pistes cyclables
-  Bonjour, étant un cycliste de longue date, l'important serait un respect les uns envers les autres, le seul grave accident que j'ai pu avoir au cours de 35 ans de déplacement taf et autre, en ville, s'est passé sur une piste cyclable, alors je me mêle avec la circulation en étant très attentif et en développant l'anticipation
-  Peu d'écoute de la Mairie pour les usagers du vélo. Bandes cyclables pas entretenues et souvent absence de continuité et d'indications. Signalisation inappropriée (obligation d'utiliser le parcours vélo alors que l'équipement n'est pas du tout aux normes). Vitesse des véhicules à moteur extrêmement élevée en toute impunité sur certains grands axes de la ville.
-  Pistes et bandes cyclables peu ou pas entretenues. Pas de continuité de ces pistes. Signalisation inadaptée pour les cyclistes (panneau rond sur fond bleu illicite).
-  sans commentaire
-  Le peu de marquages existants pour les vélos n'est même plus visible . Développer un vrai réseau de pistes cyclables pour les usages quotidiens ( trajet domicile /travail) et pas seulement pour le cyclotourisme serait un message fort en faveur des déplacements doux et écologiques.
-  Le réseau existant à Trélazé est correct, peut être améliorer la signalétique, mais prévoir pour les nouvelles routes obligatoirement des pistes cyclables. Je n'ai pas de vélo électrique, la mairie pourrait acheter des vélos électriques et les louer aux Trélazéens.
-  Pour se déplacer en toute sécurité en vélo, il faudrait des pistes cyclables continues
-  Le plus important serait de créer des itinéraires cyclables non partagés avec les véhicules motorisés.
-  \- Pistes effacées, trop étroites, on ne voit pas toujours où elles débutent et finissent : bref, c'était avant gardiste dans les années 90, c'est devenu un musée des pistes cyclables - des voies trop "express" pour les voitures, qui dépassent le 50 km/h, alors que les bandes cyclables sont souvent effacées et/ou trop étroites (les normes des années 70 ?) Nul ! - pas de couleur standard : du vert, du blanc... - les vélos ont beaucoup de stop. Pas les voitures. La tendance devrait être inversée au sein des quartiers et sur certains axes cyclables forts
-  RAS
-  Une carte identifiant les pistes cyclables sur la ville de TRELAZE serait un plus, à moins que celle-ci existe !!!! Si le plan existe, merci de me dire où le trouver.

- ➡ Sur un axe très fréquenté (rue Jean Jaurès) aucune piste cyclable ....
- ➡ Absence de logos "vélo" ou logos effacés. Panneaux d'indication "piste obligatoire" alors que celle-ci n'est pas conforme aux normes. Manque important de continuité et de visibilité des équipements "vélo". Dangerosité importante lors de traversée de grands axes et giratoires liée à la vitesse des engins motorisés.
- ➡ Globalement le réseau cyclable sur Trélazé est bien développé même si on peut toujours mieux faire. Les points noirs qui sont communs à la plupart des communes sont les suivants : -Gestion de la fin des pistes à l'intersection des voies motorisées : dangerosité élevée quand la piste finit en « queue de poisson » -intersection des pistes cyclables dédiées avec les rues secondaires perpendiculaires : dangerosité élevée Un dernier point à améliorer est l'accès à certaines pistes pour les triporteurs. Parfois les barrières ne sont pas pensées pour eux, complexifiant ou empêchant leur accès.
- ➡ fxhb
- ➡ le principal problème est la discontinuité des parcours vélo entre les grands axes. D'autre part l'accès aux rares pistes cyclables (séparées de la circulation) n'est pas du tout sécurisé car les deux sens de circulation vélo sont regroupés d'un seul côté de la chaussée. Enfin ces voies cyclables sont souvent partagées avec les piétons et coupées par des petites rues perpendiculaires à la voie cyclable.
- ➡ La politique de Trélazé est celle des pistes double sens isolées de la circulation mais qui perdent la priorité à chaque intersection, ne forment pas un réseau continu et ne sont pas signalisées
- ➡ Habitant du quartier de la Chevalerie, je trouve que la portion du bourg à la sortie, en direction d'Andard, est dangereuse : beaucoup de trafic automobile sans aménagement pour les cyclistes. Je vois mal mes enfants prendre le vélo quand ils seront plus grands sur cet itinéraire. Sinon le plus balade est le parc des ardoisières.
- ➡ Il faudrait pouvoir répondre parfois par : je ne sais pas !
- ➡ les rues sont dangereuses, trouées, les voitures en stationnement rendent la pratique du vélo quasiment impossibles, la vitesse dans les rues principales sont incompatibles avec l'usage du vélo
- ➡ Les bandes cyclables sont pratiquement toutes affublées du panneau rond à fond bleu indiquant une obligation pour les cyclistes de les emprunter alors que la plupart n'ont pas les normes et la sérénité requises. De plus, dans beaucoup de cas, il n'y a pas de continuité et de cohérence et il faut improviser pour trouver le meilleur cheminement.
- ➡ Itinéraires ne débouchant pas, discontinuité des parcours.
- ➡ non
- ➡ itinéraires vélo séparés de la voie des voitures mais assez anciens.
- ➡ La municipalité doit plus écouter les usagers et prendre en compte les trajets vélos et pistes cyclables AVANT tout projet d'urbanisme !
- ➡ Voie verte rue Ferdinand Vest dangereuse: pas d'arrêt des voitures aux intersections( Ambroise Croizat, Gustave Eiffel, Malembardières). De nombreuses voies qui ne débouchent pas, pas de continuité. (Rond-point des Perreyeux) Inversion des priorités: on arrête les vélos avec un panneau stop sur une voie cyclable aux intersections au profit des voies réservées aux voitures (avenue Jean Moulin). Aucun lien avec Les Ponts de Cé (rue des Ponts de Cé)
- ➡ Tout est à améliorer
- ➡ Comme dans toutes les villes où l'équipe aux manettes est agée et dépassée sous perfusion du "tout bagnole", le vélo est considéré comme un loisir et non comme une vraie alternative de mobilité sérieuse. Le "saupoudrage" avant les élections n'arrivera pas à faire de Trélazé, une ville ancrée dans l'avenir mais restera une citée de banlieusards à bagnoles, un comble pour la petite couronne de l'agglo.
- ➡ Je souhaiterais aller au travail à vélo (c'est à 6 km) Je trouve cela très dangereux Pas de piste cyclable adaptée (juste de la peinture sur la route pour délimiter la zone vélo : c'est trop dangereux !) A quand Une vraie politique pro vélo ?
- ➡ Le circulation sur les pistes cyclables est plus dangereuse que sur les routes. Les pistes cyclables ne sont pas considérées comme des voies de circulation. La réalisation des pistes cyclables ne suit aucun plan général de circulation. Il n'y a aucune continuité ni cohérence entre chaque tronçon. Je préfère rouler en dehors des pistes cyclables car c'est moins dangereux.
- ➡ Pensez à la rue Jean Jaurès !!!
- ➡ il existe une commission déplacement doux, mais fonctionne peu, les demandes des représentants associatifs sont souvent lettre morte
- ➡ Des itinéraires existent mais ne sont pas entretenus et les liaisons entre ces itinéraires sont inexistantes ou inadaptés. A priori une enquête à l'initiative d'Angers agglo est en cours pour avoir une politique globale sur l'agglomération angevine en référence à la loi sur la mobilité et le maire de la ville de Trélazé souhaite mettre sur la table les réseaux viaires pour son prochain mandat. L'avenir est donc prometteur.
- ➡ Intersections dangereuses rue f.vest' rond point du buisson=point noir, pistes interrompues, non entretenues.

 les pistes pour circuler dans Trélazé sont correctes, mais des qu'il s'agit d'aller vers Angers, que ça soit par Jean Jaurès ou par l'avenue Élise Reclus, c'est dangereux.